

Growth Portfolio

Société de gestion: CADELAM

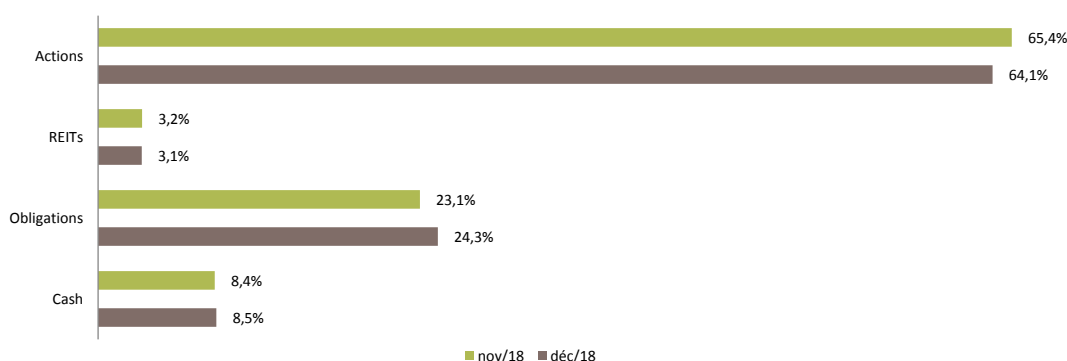
Gestion financière: Van Lanschot

Fonds domicilié en Belgique - compartiment à durée illimitée de Van Lanschot Bevek nv

CHANGEMENTS ET PERSPECTIVES

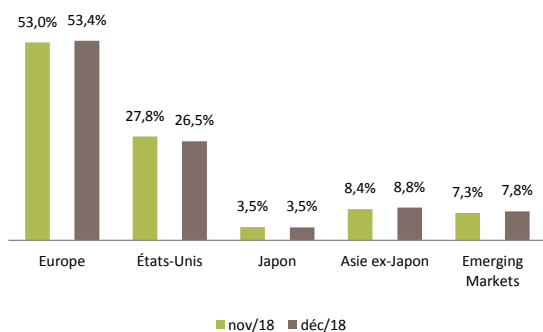
- Il n'y a pas eu cette fois de « rally » de fin d'année. Décembre a été un mois franchement détestable pour les marchés d'actions. Ce fut même le pire mois de décembre qu'ait jamais connu la bourse américaine.
- Les obligations d'État ont montré que, même dans le contexte actuel de taux bas, elles continuent à jouer leur rôle de tampon dans un portefeuille bien diversifié.
- À l'approche du règlement définitif de l'acquisition par Takeda, le gestionnaire a vendu la position dans l'action Shire.

RÉPARTITION DE L'ACTIF

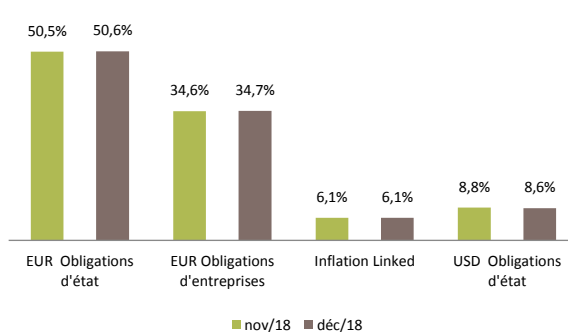


Les OPC sont repris dans leur catégorie respective.

RÉPARTITION RÉGIONALE ACTIONS



RÉPARTITION OBLIGATIONS (duration = 3,9 ans)



PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT, PRINCIPAUX RISQUES

1	2	3	4	5	6	7
Risque plus faible				Risque plus élevé		
Rendements potentiellement plus faible				Rendements potentiellement plus élevé		

Risques d'une importance essentielle pour le fonds et qui ne sont pas (suffisamment) reflétés par l'indicateur synthétique:

- Risque d'inflation : Le fonds contient un portefeuille d'obligations. Ce portefeuille est soumis à un risque d'inflation plus élevé étant donné qu'une hausse de l'inflation engendre généralement une hausse des taux d'intérêts qui influe négativement sur les cours des obligations.
- Risque de crédit : le fonds peut investir en obligations ayant un rating inférieur à BBB-. Par conséquent le risque de crédit est moyen.
- Risque de variation de cours: Le fonds investit généralement plus de 50% de ses actifs en instruments qui ne sont pas cotés en euro.

Nous vous renvoyons au paragraphe du prospectus concernant les risques, pour un aperçu complet des risques de ce fonds.

ÉVOLUTION SUR LES MARCHÉS FINANCIERS

Il n'y a pas eu cette fois de « rally » de fin d'année. Décembre a été un mois franchement détestable pour les marchés d'actions. Ce fut même le pire mois de décembre qu'ait jamais connu la bourse américaine. Dans ce pays, la plupart des secteurs ont perdu près de 10 %, certains plus encore. Le secteur des services aux collectivités est celui qui a le mieux résisté, avec une perte d'environ 5 %. En Europe, les pertes ont été un peu plus limitées et là aussi, le secteur des services aux collectivités a perdu le moins de terrain. Le secteur de l'énergie affiche de très mauvais résultats, en particulier aux États-Unis. La forte baisse du prix du pétrole en est responsable. Au dernier trimestre 2018, le prix de l'or noir a chuté de plus de 30 %. Les actions des régions Asie hors Japon et Marchés émergents ont perdu le moins de terrain. Le résultat positif des obligations d'État montre que même dans un contexte de taux très bas, elles continuent à jouer leur rôle de tampon dans un portefeuille bien diversifié.

Le malaise boursier ne s'explique pas par une raison particulière. Il trouve plutôt son origine dans une combinaison de facteurs : l'incertitude persistante concernant la guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine, la baisse des prévisions de croissance économique, les analystes qui renvoient à la baisse les attentes bénéficiaires pour les entreprises, etc. L'aplatissement de la courbe des taux américaine a également pesé sur le climat boursier. La différence entre les taux à dix ans et à deux ans aux États-Unis est tombée à son plus bas niveau depuis 2007. Lorsque le taux à deux ans dépasse le taux à dix ans, il est question d'une courbe de taux inversée. Et dans le passé, cela a toujours été le signe avant-coureur d'une récession. On comprend dès lors que les investisseurs ne voient pas cette perspective d'un bon œil. À l'approche du règlement définitif de l'acquisition par Takeda, le gestionnaire a vendu la position dans l'action Shire.

APERÇU POSITIONS

Actions		64,1%
<u>Europe</u>	<u>États-Unis</u>	
ABB LTD NOM.	3M CO (NY)	0,5%
AIR LIQUIDE SA	ACCENTURE PLC CL A	0,4%
ALLIANZ SE-REG	AIR PROD CHEMICALS (NY)	0,2%
ANHEUSER-BUSCH INBEV NV	ALPHABET — SHS -A- (NY)	0,9%
ASML HOLDING NV	AMAZON COM. INC (NY)	0,3%
ASSA ABLOY AB-B	AMGEN INC	0,8%
ATLAS COPCO AB -A-FRIA	APPLE INC	0,9%
BANCO SANTANDER SA	AT&T INC	0,3%
BAYER	BANK OF AMERICA CORP	0,6%
BP PLC	BOOKING HOLDINGS INC	0,4%
COMPASS GROUP PLC (LO)	CHUBB LIMITED (NY)	0,6%
DAIMLER AG-REGISTERED SHARES	CITIGROUP INC	0,5%
DEUTSCHE TELEKOM AG-REG	COCA-COLA CO/THE	0,3%
DIAGEO PLC	DEERE & CO	0,5%
ENGIE	DOWDUPONT INC	0,2%
ERICSSON B	DUKE ENERGY CORP	0,5%
GLAXOSMITHKLINE PLC	EXXON MOBIL CORP	0,5%
HSBC HOLDINGS PLC	GILEAD SCIENCES INC	0,5%
ING GROEP NV-CVA	INTEL CORP	0,5%
KINGFISHER PLC	MEDTRONIC INC	0,4%
KONINKLIJKE DSM NV	MICROSOFT CORP	0,9%
KONINKLIJKE PHILIPS NV	MONDELEZ INTERNATIONAL INC	0,3%
LLOYDS BANKING GROUP PLC	NIKE INC B (NY)	0,3%
LVMH-MOET HENNESSY-CR (PA)	PFIZER INC	0,5%
NATIONAL GRID PLC	PROCTER & GAMBLE CO/THE	0,4%
NESTLE SA REG	SALESFORCE.COM INC (NY)	0,3%
NORDEA BANK AB	SCHLUMBERGER LTD	0,3%
NOVARTIS AG REG	STARBUCKS CORP	0,4%
NOVO NORDISK A/S-B	UNITED TECHNOLOGIES CORP	0,5%
PRUDENTIAL PLC	US BANCORP	0,6%
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	WALT DISNEY CO/THE	0,6%
RIO TINTO PLC	<u>Fonds</u>	
ROCHE HOLDING Gs.	Xtrackers (IE) PLC - Russell 2000 UCITS ETF 1C *	2,2%
ROYAL DUTCH SHELL PLC-ASHS		
SAP SE	<u>Japon</u>	
SCHNEIDER ELECTRIC SE	<u>Fonds</u>	
SIEMENS AG-REG	Vanguard Investment Series plc - Vanguard Japan Stock Index Fund*	2,2%
TELENOR ASA		
TOTAL SA	<u>Asie hors Japon</u>	
UBS GROUP AG-REG	<u>Fonds</u>	
UNILEVER NV-CVA	Northern Trust Investment Funds Plc — NT All Country Asia ex Japan Custom ESG Equity Index Fund*	5,6%
VIVENDI		
VODAFONE GROUP PLC	<u>Emerging markets</u>	
WOLTERS KLUWER-CVA	<u>Fonds</u>	
ZURICH INSURANCE GROUP AG	Vanguard Investment Series plc - Vanguard Emerging Markets Stock Index Fund*	5,0%
<u>Fonds</u>		
Montanaro European Smaller Companies - Montanaro European Smaller Companies Fund		1,8%

**REITs** **3,1%**Fonds

db x-trackers - FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe Real Estate UCITS ETF* 3,1%

Obligations **24,3%**EUR Obligations d'état

AUSTRIA 0,00% 16-23	0,2%	NETHERLANDS 2,75% 14-47	0,1%
AUSTRIA 0,75% 18-28	0,2%	NETHERLANDS 3,50% 10-20	0,2%
AUSTRIA 3,15% 12-44	0,1%	NETHERLANDS 5,50% 98-28	0,3%
AUSTRIA 3,9% 05-20	0,1%	SPAIN 0,75% 16-21	0,3%
BELGIUM 0,50% 17-24	0,2%	SPAIN 1,40% 18-28	0,6%
BELGIUM 3,75% 10-20	0,2%	SPAIN 4,4% 13-23	0,5%
BELGIUM 4,25% 10-41	0,1%	SPAIN 5,15% 13-44	0,2%
BELGIUM 5,50% 97-28	0,4%		
FRANCE 0,75% 17-28	1,0%	<u>USD Obligations d'état</u>	
FRANCE 1,75% 13-23	1,0%	TREASURY BILL (USD) 18-19	2,1%
FRANCE 3,25% 13-45	0,4%		
FRANCE 3,50% 10-20	0,8%	<u>Inflation Linked</u>	
GERMANY 0,50% 18-28	0,9%	<u>Fonds</u>	
GERMANY 1,50% 13-23	0,9%	Vanguard Investment Series plc - VanguardEurozone Inflation-Linked Bond Index Fund*	1,5%
GERMANY 2,5% 12-44	0,3%		
GERMANY 3% 10-20	0,7%	<u>EUR Obligations d'entreprises</u>	
ITALY 0,35% 16-21	0,4%	<u>Fonds</u>	
ITALY 0,95% 16-23	0,9%	BlackRock Global Funds - Euro Corporate Bond Fund*	2,3%
ITALY 2,7% 16-47	0,3%	iShares II plc - iShares € Corp Bond SRI UCITS ETF	2,2%
ITALY 3,50% 14-30	0,9%	iShares IV plc - iShares € Ultrashort Bond UCITS ETF	1,6%
NETHERLANDS 1,75% 13-23	0,2%	Standard Life Investments Global Sicav - European Corporate Bond Fund	2,3%

Cash **8,5%**

* Pas commercialisé en Belgique

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Growth Portfolio a pour objectif d'offrir aux actionnaires une exposition aux marchés financiers mondiaux au moyen d'une gestion de portefeuille active. Le compartiment investit principalement dans des parts d'organismes de placement collectif (OPC(VM)) cotés en bourse ou non, dans des actions et des obligations, sans aucune restriction géographique. Minimum 45% et maximum 100% de l'actif net sont investis en: actions, immobilier coté en bourse et investissements indirects en matières premières et métaux précieux via des OPC (à condition que les investissements dans ces OPC respectent la législation belge).

Le portefeuille du compartiment se compose principalement d'instruments tel que des parts d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) et des parts d'organismes de placement collectif alternatifs (OPCA), des actions et des obligations sans restrictions géographiques. Les investissements sont soumis à une analyse 'Socially Responsible Investing' (SRI) dans le cadre du processus d'investissement responsable qui est appliqué. La base du processus d'investissement responsable est formée par deux grands cadres internationaux : United Nations Global Compact (UNGC) et Principles for Responsible Investment (PRI). Ces cadres, auxquels il convient d'ajouter les Guiding Principles on Business and Human Rights (HR), contiennent les principaux thèmes pour notre processus d'investissement responsable. Les cadres précités sont ensuite traduits en plus de 100 traités et/ou conventions internationaux. Il s'agit par exemple de conventions internationales sur les droits de l'homme, de la déclaration universelle des droits de l'homme, de diverses conventions sur le changement climatique et la biodiversité, de traités anti-corruption et de traités internationaux sur les armes (controversées).

Avant qu'il soit procédé à un investissement, celui-ci est analysé afin de dépister d'éventuelles infractions à ces traités et conventions. Pour cet examen, il est fait appel à un consultant externe (MSCI ESG Research) qui se base sur des informations accessibles au public (p. ex. communiqués de presse et rapports financiers). Les résultats de ce 'screening' sont examinés sur une base trimestrielle au sein de l'ESG Council (ESG signifie Environmental, Social and Governance), composé de spécialistes de F. van Lanschot Bankiers N.V., Pays-Bas, auxquels s'ajoutent des spécialistes externes. Une fois intégrés, les investissements restent soumis à ce screening. Si, à un moment donné, une entreprise ne satisfait plus aux critères ESG, l'ESG Council décide de façon discrétionnaire d'exclure ou non l'entreprise en question.

La politique d'investissement responsable comprend deux aspects. D'une part, l'approche est axée avant tout sur l'engagement avec les entreprises. Cela signifie qu'un dialogue est engagé avec les entreprises pour mettre en œuvre des améliorations sur le plan des critères de durabilité. Une entreprise avec laquelle le parcours d'engagement a été mis en œuvre et qui n'a pas réalisé les améliorations souhaitées, peut être exclue. Cette décision est prise de façon discrétionnaire par l'ESG Council. D'autre part, une politique d'exclusion stricte s'applique à l'égard des entreprises qui sont impliquées dans la production d'armes controversées. Ceci concerne les entreprises engagées dans la production de mines antipersonnel, d'ogives nucléaires, de bombes à sousmunitions, d'armes chimiques et biologiques.

Pour les investissements dans des OPCVM et OPCA, même si ceux-ci ont leur propre approche en matière d'investissement responsable (screening SRI), la règle suivante s'applique :

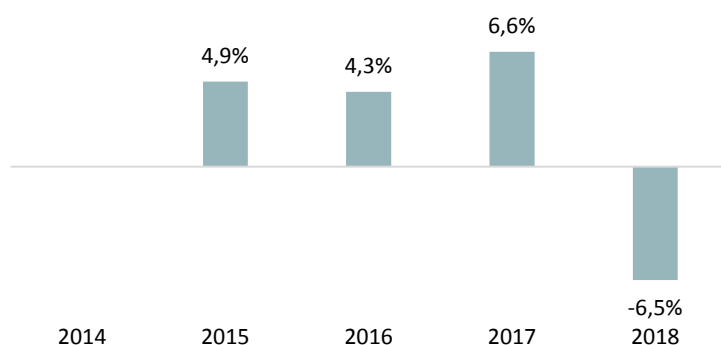
- on n'investit pas dans des OPCVM et OPCA qui investissent dans des entreprises exclues par l'ESG Council
- la seule exception étant les OPCVM et OPCA qui ont pour but de reproduire un indice entier (c.-à-d. les fonds indiciels, trackers et ETF).



ÉVOLUTION VALEUR NETTE D'INVENTAIRE CLASSE A DIS (EN EURO), DEPUIS LE LANCEMENT



RENDEMENT PAR ANNÉE CIVILE CLASSE A DIS (EN EURO)



Depuis date de début	2,4%
Depuis le début de l'année	-6,5%
1 an	-6,5%
3 ans	1,3%
5 ans	/
10 ans	/

Les chiffres de rendement sur la présente fiche correspondent au rendement global de la version de distribution A du fonds, composé de dividendes, coupons et éventuelles plus-values et moins-values. Les rendements tiennent compte de l'indemnité de gestion et des autres frais récurrents, mais non des frais d'entrée, des frais de sortie et des taxes boursières. Pour les périodes de plus d'un an, les rendements sont calculés selon la méthode actuarielle. Les rendements sur une période inférieure ou égale à un an, sont des rendements cumulatifs. Les chiffres de rendement et l'évolution de la VNI sont basés sur des résultats réalisés dans le passé et ils n'offrent aucune garantie pour l'avenir. Les rendements des autres classes d'actions peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge.

Source rendements et de l'évolution de la VNI: F. van Lanschot Bankiers N.V. succursale belge

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Date de lancement: 21 octobre 2014

Catégorie	A	B	C
ISIN capitalisation	BE6276503214	BE6276504220	BE6276505235
ISIN distribution	BE6271993709	BE6271995720	BE6271997742
VNI capitalisation	€1.056,12	€1.000,00	€1.000,00
VNI distribution	€1.100,82	€1.097,37	€1.121,07
Souscription minimum	//	€500.000	€2.500.000

Actif total €137,38 mln.

FRAIS
TAXES

Frais d'entrée	Nihil	Taxe boursière à l'achat capitalisation	Nihil
Frais de sortie	Nihil	Taxe boursière à l'achat distribution	Nihil
Frais courants classe A	1,38%	Taxe boursière à la vente capitalisation	1,32% (max. €4.000)
<i>dont le management fee</i>	1,00%		
<i>dont les frais du SRI-screening</i>	0,12%		
Frais courants classe B	1,28%	Taxe boursière à la vente distribution	Nihil
<i>dont le management fee</i>	0,90%		
<i>dont les frais du SRI-screening</i>	0,12%		
Frais courants classe C	0,93%	Précompte mobilier capitalisation (à la vente)	30% sur plus-value composant à revenu fixe
<i>dont le management fee</i>	0,55%		
<i>dont les frais du SRI-screening</i>	0,12%		
		Précompte mobilier distribution (sur la distribution annuelle)	30%

SERVICE DES RÉCLAMATIONS INTERNE & SERVICE DE MÉDIATION

Une éventuelle plainte est déposée par écrit au moyen d'une lettre recommandée à la poste, envoyée au siège social de F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge, Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen et adressée au Manager des Réclamations. F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge s'engage à traiter la plainte en toute objectivité et à écouter le Client avant de prendre une décision.

Si le règlement de la plainte ne donne pas satisfaction au Client, celui-ci peut s'adresser au Service de Médiation du Secteur Financier, North Gate II, Avenue Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles, www.ombfin.be, tél +32 (0)2 545.77.70, fax +32 (0)2 545.77.79.

GESTION FINANCIÈRE

 Equipe stratégie d'investissement et gestion de patrimoine – vermogensbeheer@vanlanschot.be
<https://beleggingsinformatie.vanlanschot.be/beleggingsinstrumenten/beleggingsfondsen>
AUTRES INFORMATIONS IMPORTANTES

Le terme 'fonds' renvoie à un Organisme de Placement Collectif (OPC) ou à un compartiment d'un OPC.

Growth Portfolio est un compartiment de la sicav belge Van Lanschot Bevek nv. Les informations-clés pour l'investisseur, le dernier rapport périodique et le prospectus peuvent être obtenus gratuitement dans les agences de F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge, ou sur www.vanlanschot.be, et ce tant en français, qu'en néerlandais. Service financier: KBC Securities NV, Avenue du Port 12, 1080 Bruxelles. La VNI de Growth Portfolio est publiée quotidiennement dans le journal L'Echo, ainsi que sur le site web de BEAMA. **Avant de décider d'investir ou non dans le compartiment, vous devez au moins parcourir les informations-clés pour l'investisseur et le prospectus.**

F. van Lanschot Bankiers N.V., succursale belge - Desguinlei 50 - 2018 Antwerpen

Tél. +32 (0)3 286 78 00

| Fax +32 (0)3 281 07 94

 | info@vanlanschot.be

 | www.vanlanschot.be

EXPLICATION DES CONCEPTS UTILISES

Duration

La durée moyenne pondérée des investissements obligataires, exprimée en année.

Obligations à haut rendement

Obligations dont la notation est inférieure à Investment Grade. Cela signifie une notation inférieure à Baa3 (Moody's), BBB- (S&P et Fitch). Ce type d'obligation présente un risque-crédit plus élevé. En échange de quoi elles offrent un rendement plus élevé et un risque de taux plus faible.

Small caps

Les sociétés qui ont une capitalisation boursière moins importante sont appelées les "small caps", par opposition avec les plus grosses, appelées "large caps".

Inflation Linked

Ce sont des emprunts d'Etat dont le remboursement du principal et des intérêts est lié à l'inflation.

Emerging Markets et Emerging Markets Debt

Les 'Emerging Markets' sont les marchés des pays en voie de développement. Les marchés principaux sont la Chine, la Corée du Sud et Taiwan. Par 'Emerging Market Debt', on entend les obligations dont les émetteurs sont établis dans les pays émergents.

REITs

Les REITs, Real Estate Investment Trusts, sont des entreprises dont les revenus proviennent de placements immobiliers. Ces entreprises sont cotées en bourse et se négocient comme des actions.